



Recourt pour modification d'un etat des lieux après signature

Par **vilfayeau**, le **27/12/2010** à **20:11**

Bonjour,

puije encore avoir un recourt apres jugement au tribunal pour saisine

sur un etat des lieux conforme signée du 12 mai 2004

alors que la société en n'a refais un autre le 2 juin 2004 en me reclamant

4300 euros pour avoir protester pour une retenu de 100 euros alors que

devez avoir un avoir de 210 euros je suis en retraite et a partir de janvier 2011

on me deduit 165 euros sur ma pension depuis je prend des cachet si j'ettais

sur de gagné contre cette injustice je veux bien prendre un credit pour me defendre merci d'avance

Par **mimi493**, le **27/12/2010** à **20:27**

Votre discours est totalement embrouillé, on ne comprend pas grand chose.
Expliquez clairement